

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 28 (1998)
Heft: 3

Artikel: Le passé : la Révolution sans effusion
Autor: Pidoux, Bernadette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PASSÉ

Spécial Neuchâtel

La Révolution sans

Bicentenaire par ci, cent cinquantième par là, le temps est aux commémorations. Les Neuchâtelois aiment à célébrer l'esprit frondeur des Révolutionnaires de 1848. Petit rappel historique de la naissance d'un canton.

Il a la mine farouche, des yeux de braise et le front soucieux, Fritz Courvoisier, tel qu'on peut le voir sur un daguerréotype d'époque. C'est en contemplant un instant le portrait de cet homme tendu, photographié peu après les événements, que l'histoire déjà lointaine de 1848 prend tout à coup un relief saisissant. Les gravures rendent généralement l'ampleur des scènes révolutionnaires, exagérant d'ailleurs intentionnellement, pour plus de pathos, la dimension des lieux, mais elles restent un peu impersonnelles. Fritz Courvoisier posant pour la postérité, lui, rend l'aventure telle-ment plus humaine.

Fabricant et marchand horloger à la Chaux-de-Fonds, Courvoisier a quarante-neuf ans lorsqu'il devient en ce mois de février 1848 le commandant en chef des insurgés. Il a déjà tenté un premier soulèvement en 1831. Cet échec s'est soldé pour lui par deux ans de bannissement. A ses côtés, Ami Girard, de Saint-Martin dans le Val-de-Ruz, qui n'a pas trente ans, est un militant radical de la première heure. Il est le chef militaire de l'expédition. C'est lui qui dirigera les volontaires de l'Erguel où de nombreux Neuchâtelois avaient pris position et qui les conduira dans la marche sur Neuchâtel.

Le troisième larron s'appelle Alexis-Marie Piaget. L'homme aux petites lunettes, chauve, barbu et bien en chair a une autre prestance que Courvoisier. Il n'est pas un meneur d'hommes, mais plutôt l'intellectuel de la bande. Né à Lyon, avocat formé à Paris, il présidera le gouvernement provisoire puis le nouveau gouvernement pendant douze ans. Il est aussi le rédacteur de la Constitution de 1848, du Code civil et du Code pénal de 1855. Piaget est resté comme la figure politique du mouvement, le «père de la patrie».

En son honneur, les Neuchâtelois de 1998 ont frappé une pièce de monnaie, l'Alexis, une pièce de 10 francs qui circulera durant six mois et demi dans tout le canton.

La marche du 1^{er} mars

Le Pays de Neuchâtel devient en 1814 le vingt et unième canton suisse. Son statut pourtant est hybride, puisqu'il demeure en même temps principauté dépendant du roi de Prusse. L'heure est à l'ouverture démocratique dans les cantons avoisinants, mais c'est l'économie qui pose ses exigences déjà. Pour que l'industrie se développe, il faut faire sauter les verrous institutionnels, permettre l'exportation.

Les radicaux helvétiques dessinent le mouvement, juste après la défaite des cantons conservateurs et catholiques du Sonderbund. En France, le 24 février, Louis-Philippe quitte le pouvoir après une petite révolution. Dans le canton de Neuchâtel, l'insurrection éclate le 29 février 1848 au Locle. Eh oui, le 29 février et non pas le 1^{er} mars ! Mais évidemment, cette date peu commode n'a pas été retenue... Les Montagnes et le Val-

Lieux historiques et belles balades

Le Château de Neuchâtel date, semble-t-il, du XII^e siècle. Il est depuis des lustres le siège du gouvernement. On peut le visiter du 1^{er} avril au 30 septembre, en semaine et le week-end. Au départ de la Tour de Diesse, au cœur de la cité, une promenade vous fait traverser les rues les plus intéressantes pour voir au passage les édifices remarquables de la ville.

La Collégiale a été construite à la même époque que le Château. Les statues du cénotaphe des comtes de Neuchâtel constituent un bel ensemble à ne pas manquer. C'est dans la Collégiale que Guillaume Farel

prêcha la Réforme en 1530 avant d'aller rejoindre Calvin à Genève. Chassé de la ville du bout du lac, il revint à Neuchâtel où il continua d'officier jusqu'à sa mort en 1565.

L'Hôtel DuPeyrou témoigne de la richesse des grandes familles du passé. Cette maison aux si belles lignes classiques est un chef d'œuvre du XVIII^e siècle. Il faut imaginer qu'à l'époque, la résidence se dressait au milieu d'un vignoble et que ses superbes jardins descendaient jusqu'aux rives du lac. DuPeyrou était un ami de Rousseau et il publia les œuvres complètes de l'écrivain.

Lorsque DuPeyrou mourut sans descendance, sa demeure revint à la Ville.

Les fontaines font tout le charme de Neuchâtel. Et la cité en compterait plus de 140 ! L'alimentation en eau de Neuchâtel a été longtemps problématique. Depuis 1866, on capte l'eau dans les gorges du Seyon et dans l'Areuse. Grands bassins de calcaire, margelles cerclées de fer, les fontaines neuchâteloises sont généralement surmontées d'un pilier en pierre et d'une statue. Restaurées en 1975, les fontaines principales ont retrouvé leurs éclatantes couleurs d'antan.

effusion

de-Travers sont gagnés à la cause. Le lendemain, une troupe de quelque neuf cents hommes armés part de la Chaux-de-Fonds pour descendre sur Neuchâtel. Ami Girard et Fritz Courvoisier ont pris la tête de la colonne. Les conditions météorologiques sont rudes. Le château est pris sans combat et la république proclamée sur le champ. Il n'y aura pas de résistance militaire, mais le Conseil d'Etat demande à la Confédération qu'elle rétablisse l'ordre et le pouvoir en place. Le 2 mars, les insurgés emprisonnent le gouvernement et les envoyés de la Confédération reconnaissent immédiatement la nouvelle république. Alexis-Marie Piaget peut se mettre à l'œuvre et rédiger la constitution.

En 1856, il y aura une tentative de renversement de la république de la part des royalistes avec l'appui de la Prusse. Mais sans succès. Les Neuchâtelois se sont bel et bien libérés des Prussiens en 1848, c'est pourquoi ils utilisent encore aujourd'hui le terme un peu paradoxal «d'indépendance neuchâteloise». Alors que leur entrée dans la Confédération ne signifiait pas à proprement parler une «indépendance», puisque leur marge de liberté s'en trouvait restreinte à bien des égards.

Les images de la Révolution

La toute jeune République doit ré;soudre toutes sortes de questions dès son installation. Par exemple, comment devra être habillé l'huissier accompagnant les tout nouveaux députés à la Diète fédérale ? Une question bien formelle, mais qui débouche sur la couleur du drapeau neuchâtelois ! Le 11 avril 1848, on adopte à la hâte l'écusson vert-blanc-rouge en justifiant ainsi ce choix : «Ces trois couleurs ont paru à la commission un symbole des trois parties du pays, le vert pour la montagne, le rouge pour le vignoble et le blanc pour la partie agricole, et politiquement parlant le



«L'Allégorie de la République de Neuchâtel» peinte par Louis Grosclaude en 1854: les vertus antiques et une constitution moderne

symbole du mouvement qui est parti de la montagne pour nous attacher irrévocablement à la Suisse, figurée par la petite croix fédérale dans le haut de la bande rouge. Quant au manteau de l'huissier, la commission propose : le manteau mi-partie rouge et blanc et le grand col vert».

Outre cette explication bucolique du choix des couleurs, on peut également penser que le drapeau français choisi en 1790 ait quelque peu influencé ladite commission... Toujours est-il que des partisans de l'ancien écusson aux trois chevrons d'argent se sont fait entendre jusqu'en 1946, une société d'étudiants lançant même une initiative populaire en faveur du rétablissement de cet ancien écusson !

C'est toujours la France qui marque l'iconographie de la Révolution neuchâteloise, comme en témoigne l'imposante «Allégorie de la République de Neuchâtel». Le

peintre Louis Grosclaude peint ce tableau en 1854. L'artiste a fait ses classes à Paris. L'image dans la bonne tradition républicaine représente une solide matrone à l'antique. Un temple grec et un autel ramènent aux temps anciens. Les montagnes enneigées, elles, rappellent plutôt le goût romantique. La constitution dans une main et le drapeau dans l'autre, la brave République à l'air revêche affiche ses convictions : stabilité, respect des grandes dates. Une image bien rassurante d'une révolution de velours.

Bernadette Pidoux

A lire : «La Mémoire de la Révolution neuchâteloise de 1848», textes réunis et présentés par Philippe Henry, éditions Gilles Attinger, Hauteville. Cet excellent travail d'historien rappelle les événements et retrace les commémorations de 1898 et 1948 avec de beaux documents.